39e Année - N° 3036. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 3 Décembre 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

MISE AU POINT

M. Joseph Turcan prétend que je veux me faire un tremplin des pressantes démarches que, de concert avec divers hommes politiques, je suis en train de faire pour obtenir le droit commun en faveur des justiciables de l'arrondissement de Sisteron.

M. Joseph Turcan se trompe.

Dès que la situation spéciale créée par le décret du 5 septembre 1926 m'eût été signalée je me suis attaché à faire relever nos compatriotes de la servitude fiscale qui pèse sur eux.

Tous nos lecteurs savent que j'ai profité de la présence à Paris d'une délégation interdépartementale des Hautes et des Basses-Alpes réunie à l'effet d'examiner la question du chemin de fer Barcelonnette-Chorges-Gap-Sisteron pour la prier de se rendre auprès du garde des Sceaux et lui soumettre les doléances des justiciables de Sisteron et d'Embrun. Ce qui fut fait.

J'ai même obtenu après cette démarche qui ne nous avait pas donné entière satisfaction qu'une délégation des parlementaires des Hautes et Basses-Alpes, à laquelle j'avais été adjoint en qualité de Conseiller général de Sisteron, se rendit auprès du Président du Conseil lui-même. Je dois rendre hommage au zèle de nos Parlementaires. Presque tout le monde était présent à l'entrevue avec M. Poincaré. M. Perchot lui-même était venu !!! Seul le citoyen Charles Baron s'était abstenu. Chacun sait du reste que les affaires qui concernent l'arrondissement de Sisteron le laissent totalement indifférent.

Notre visite au président du Conseil ne fut pas sans résultat puisque M. Poincaré nous pria de lui soumettre un texte qui fut susceptible de rallier l'unanimité des suffrages, ce que nous avons fait. Le Garde des Sceaux ayant déposé un projet de loi sur la matière nous en attendons le texte pour le faire connaître à nos concitoyens et juger si nos légitimes réclamations ont été prises en considération.

Voilà ce que j'ai fait ! Je l'ai fait parce que je pense que tous les citoyens doivent être égaux à la fois devant la loi et les charges fiscales ; je l'ai fait parce que j'estime qu'imposer une dépense supplémentaire à des justiciables d'un arrondissement déjà déshérité me paraît une iniquité. Je me suis attaché à cette besogne avec opiniâtreté et, soyez-en sûr, M. l'adjoint, je finirai par obtenir justice pour nos concitoyens. Je ne vous demande pas pour cela des félicitations, mais je ne vous permettrai pas de dire qu'en l'espèce je me suis fait un tremplin des idées ou des démarches effectuées par d'autres. Du reste, je crois que sur ce point l'opinion de nos concitoyens est unanime à me rendre justice.

Quant à la question de l'usine de Sisteron, ainsi que je l'ai indiqué à M. le Maire dans la lettre dont vous voulez bien faire état dans votre article, j'estime que nous devons nous entendre pour obtenir de la Société des Forces Motrices de la Durance le respect des conventions librement consenties. Et à cette collaboration que j'offre spontanément aux délégués de la municipalité je ne mets pas la condition restrictive que vous avez cru devoir mettre à la votre "si c'est nécessaire". Je crois en effet et je le crois fermement, qu'il est nécessaire, mieux que cela, qu'il est indispensable que nous marchions d'accord pour la réussite de notre action. Laissez moi vous dire qu'il n'est peut-être pas très politique au moment où nous allons débattre les intérêts de la ville de Sisteron que nous représentons tous deux, de laisser croire à un différend susceptible de nous diviser.

Pour moi faisant passer avant tout les intérêts de mes mandants, j'offre à M. le Maire et à vous même la collaboration la plus loyale et sans restriction aucune, avec l'espoir que nous parviendrons par nos efforts communs à obtenir l'exécution des obligations que la Société des Forces Motrices s'étaient vu imposer en échange de la concession.

Vous pourrez toujours compter sur moi pour rappeler aux Sociétés si puissantes soient-elles que, comme tous les individus, elles sont obligées par la signature d'un contrat librement consenti.

Emile GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES.

Notre compatriote Emile Galici, Conseiller Général du Canton de Sisteron, poursuivant inlassablement ses démarches pour mettre un terme à la situation fâcheuse faite aux justiciables de l'arrondissement de Sisteron, a reçu de M. Maurice Petsche, le distingué député des Hautes-Alpes, la lettre suivante :

Chambre des Députés

Paris, le 24 Novembre,

Mon Cher Conseiller Général,

Conformément aux dispositions que nous avons arrêtées lors de notre dernière entrevue, je vais me rendre incessamment chez le Garde des Sceaux pour l'entretenir de la question des études d'avoués vacantes, et des conséquences désastreuses qui en découlent pour les justiciables.

J'avais déjà formulé au sujet du projet de l'intention de déposer toutes les réserves nécessaires pour que la question des avoués d'Embrun et de Sisteron se trouve résolue d'urgence. Je lui demanderai ce qu'il a cru devoir insérer dans son projet en faveur des justiciables de ces deux arrondissements.

Je vous tiendrai au courant de la conversation que j'aurai eue avec lui.

Veuillez agréer, mon cher Conseiller Général, les assurances de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Signé : Maurice Petsche
Député des Hautes-Alpes.

Exposition de la Durance

En réponse à une demande de M. Marcel Provence, président de la Fédération des Saisons d'Art, M. Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, écrit en date du 23 novembre, à notre confrère :

« Vous avez bien voulu me demander d'accorder mon patronage à la IIIe saison d'Art Alpin et à l'Exposition générale de la Durance. Je vous remercie de cette attention à laquelle je suis sensible et il m'est agréable, en acceptant le patronage qui m'est offert de donner à cette manifestation une marque toute particulière d'intérêt. Veuillez agréer, etc. — Herriot. »

Par même courrier, M. Fernand Bouisson, président de la Chambre, accorde, lui aussi, son patronage. Ami de nos Alpes, le président Bouisson possède un des plus beaux paysages de la vallée de la Durance. On a pu le voir à l'exposition du Musée du Luxembourg.

Comité d'honneur (suite) : MM. Dozoul Honnorat, Frédéric Anglès, Camille Reymond, conseillers généraux ; Salvagy, inspecteur départemental de l'enseignement technique, adjoint au maire de Digne (A suivre).

ÉCHOS

Le journal intime de M. Herriot

Chaque jour, sur son carnet de poche, M. Herriot note des pensées ou des mots qu'il entend. Il reunira le tout en recueil un jour ; mais il affirme que ce livre à la manière de Jules Renard ne paraîtra qu'après sa mort.

Ce qui amuse particulièrement M. Herriot, c'est de causer avec les paysans. Il s'efforçait de faire comprendre à l'un d'eux ce que c'est qu'un intellectuel et en quoi consiste son travail.

Je vois, fit l'autre en mâchonnant sa pipe après avoir médité en silence quelques instants. Les intellectuels, c'est des gens qui travaillent de la tête comme mes bœufs.

Le directeur-fantôme

On n'a point revu M. Ripault au Musée Pédagogique depuis le matin de son arrivée où seul dans toute le Musée, il apprit au garçon qui nettoyait les salles qu'il était le nouveau directeur.

Tous les jours, les fonctionnaires de la maison font des paris : Viendra ! Viendra pas ! »

— Ça nous évite d'aller jouer aux courses, explique l'un des parieurs qui a déjà gagné une assez jolie somme en pariant régulièrement sur l'absence de M. Ripault.

(*Candide du 10-11-27.*)

Treize à table.

M. Louis Andrieux n'a jamais eu la bosse du respect. Les plus illustres pontifes ne lui en imposent pas.

Il raconte qu'il dinait, un soir, chez Mme X. L'heure indiquée pour le repas étant largement dépassée, la maîtresse de la maison s'excusa en ces termes auprès du sénateur Peyrat qui s'étonnait de ce retard :

— Il se trouve que nous sommes treize convives. On est à la recherche d'un quatorzième, car, — ajouta-t-elle en baissant la voix, — un de nos amis a le préjugé du nombre treize.

Peyrat, ayant haussé les épaules, s'en alla dire à Victor Hugo, qui tronait dans un fauteuil, à l'autre bout du salon

— Vous ne savez pas pourquoi nous ne sommes pas encore à table ? C'est qu'il y a ici un imbécile qui a peur du nombre treize,

— L'imbécile, c'est moi ! répondit Victor Hugo...

(*Le Charivari*)

Tuyau d'acier, Tuyau de fonte ?

Telle était la question d'actualité ! Elle a été tranchée par notre municipalité qui a trouvé le bon joint. La Sarre a triomphé de Pont-à-Mousson. Ainsi soit-il ! Nous sommes trop petits personnages pour nous mêler de cette lutte de fer.

Nous espérons que l'eau du Châtillon n'arrosera pas trop longtemps les rochers du Collet et que, dès maintenant notre diligente municipalité en envisage l'utilisation rapide et pratique. Il importe avant tout de distribuer de l'eau, même par canalisation provisoire aux quartiers qui n'en ont pas. Nous souhaitons également que le réseau d'égout soit réalisé par tranche et que l'égout principal des grandes artères soit d'abort établi : traversée de la ville rue de Provence, hôpital et quartier de la gare. La ville pourra ainsi dans un minimum de délai présenter un aspect attrayant pour les étrangers. C'est le vœu de tous les Sisteronnais.

Qu'importe le tuyau, pourvu qu'on ait de l'eau.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Sportive

FOOT-BALL

Sisteron-Vélo. — *Dimanche dernier a eu lieu la rencontre annoncée entre l'équipe de St-Tulle et celle du S. V. Tous les sportifs ont pu apprécier les progrès accomplis par notre jeune équipe depuis le début de saison. Après une partie chaudement disputée, celle-ci se termina à l'avantage de nos bleus et or qui l'emportèrent par 7 buts à 0 malgré l'énergique défense de nos visiteurs qui possèdent cependant une bonne équipe. Ce fut une bonne revanche de la partie qui se joua à St-Tulle il y a quinze jours et nous voyons avec plaisir que notre équipe marche avec une bonne entente. Bien dirigée par leur intrépide capitaine qui connait à fond toutes les routines du jeu, nos équipiers arriveront, espérons-le, à de bons résultats.*

***

Demain nous serons privés de notre dimanche sportif, notre équipe se rendant à St-Auban pour y rencontrer l'équipe locale en match amical ; cela lui fera encore un bon entrainement en vue du match championnat qui doit avoir lieu sur notre terrain dimanche 4 décembre où nous aurons le plaisir d'assister encore à une belle partie.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Bobars et canards.

Chacun de nous sait qu'en période électorale transitoire les racontars vont leur train et que ce n'est que quelques jours avant le vote qu'on s'apercoit que les faux bruits qui avaient courus étaient d'affreux canards. D'ailleurs ils sont tolérés, permis même et leur élevage est un champ d'exploitation pour les oisifs qui font métier de " pourvoyeurs de nouvelles " dont l'origine prend tout simplement naissance dans leur esprit inventif.

C'est ainsi que la semaine dernière le bruit courait à la vitesse de 324 km. à l'heure que le ministre de la guerre Painlevé était candidat à Sisteron, déjà les mieux informés voyaient une cartoucherie installée aux usines, d'autres apercevaient de leur intérieur une compagnie de soldats manœuvrant à Mételine ; celui-ci escomptait déjà la clientèle des officiers et celui-là plus sentimental pensait offrir ses tendres hommages à la cuisinière du capitaine.

Malheureusement il n'est rien de tout celà, c'est un bobar ! Nous ne verrons pas défiler les jeunes poilus et le cœur des belles ne palpitera pas ; ce jeune amoureux n'offrira pas ses hommages à la cuisinière et pour cause...

A la vérité, nous n'aurons pas cette chance inespérée. Cette candidature de marque n'est pas faite pour nous, car les électeurs de M. Painlevé n'ont pas à se plaindre de lui, ils le gardent pour eux, et puis, M. Painlevé serait-il candidat à Sisteron que connaissant l'esprit qui nous anime nous serions capable de ne pas le vouloir sous le fallacieux prétexte qu'il sera l'ami de X ou de Z, en vertu de ce principe nous comprenons tellement bien l'intérêt de nos affaires que nous votons — l'histoire est là — contre ceux qui peuvent faire du bien à notre malheureux pays.

Je vous dis qu'à Sisteron tout arrive même celà.

Poids et Mesures

Il est rappelé aux commerçants que le sac, la feuille de papier ou tout autre objet ou récipient destinés à contenir la marchandise et placée sur l'un des plateaux de la balance devront avant que la pesée ne soit effectuée, être équilibrés par une tare de telle sorte que le résultat de l'opération soit toujours le poids de la marchandise vendue.

Dans l'usage des appareils ne comportant qu'un seul plateau (balances automatiques ou semi-automatiques) il doit également être rigoureusement tenu compte de la tare.

Chiffre d'affaires et taxe d'abattage

La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le mardi 6 décembre courant aux heures habituelles.

Vu l'arrêté des comptes annuels, les redevables sont invités à être exacts.

Aux anciens combattants.

Les anciens combattants sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu à la mairie demain dimanche à 2 heures pour entendre la lecture et approbation des statuts.

Conférence Publique.

Le mercredi 7 décembre à 8 h. 30 du soir au Casino aura lieu une conférence publique orgrnisée par le Secours Rouge international avec le concours de Giraud, avocat au barreau de Marseille.

AVIS. — Madame Rose MOULLET, repasseuse, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle est de nouveau à son entière disposition et qu'elle est maintenant installée au 1E étage de la maison Conis, rue Deleuze, en face la droguerie Durbec.

Bal. — Demain dimanche de 5 à 7 heures et dans la soirée à partir de 9 heures, GRAND BAL dans la salle Bonnefoy à grand orchestre par la fanfare du Boumas. Les billets pris en matinée sont valables pour le soir.

Prix d'entrée : Messieurs, 3 fr. Entrée gratuite pour les dames.

Foire du 27 Novembre 1927.

Voici la mercuriale :

Vaches, 3 francs le kilo, poids vif.
Moutons 5 francs.
Brebis, 3,50 à 4.
Agneaux. 5,50
Agneau de lait 5,50 à 8.
Porc gras 7, à 7,50
Porcelets, 8,50 à 9 francs.
Œufs, 12 francs la douzaine
Poulets, 22 à 30 francs la paire.
Coqs, 18 francs pièce.
Poules, 15 à 18 francs
Lapins domestiques, 5,25 à 5,50 le k,
Lièvres, 45 à 55.
Lapins de côteaux. 9 à 12.
Perdreaux, 14 à 16.
Grives, 3,50 à 4,50 la pièce.
Truffes 10 à 12 francs le kilo.
Amandes dures, 25 fr. le double
Amandes princesses, 8 le kilo.
Cire brute, 6 à 6,50

LECTURES POUR TOUS

La vie à toute vitesse

Que ce soit la vie des affaires ou la vie des plaisirs, la vie de l'homme ou la vie de la femme, c'est un fait : la vie s'accélère. D'où vient cette hâte de vivre qui a son charme, son chic, sa beauté, mais qui use notre existence ? Les uns accusent la lutte pour la richesse, d'autres invoquent la course au bonheur, d'autres enfin, plus simplistes, expliquent le fait par l'automobile, l'avion, la T. S. F. Le numéro de Noël des *Lectures pour Tous*, riche, élégant et charmant, jette, par l'image et par le texte, une vive lumière sur ce suiet passionnant.

Avis. — Les Agendas de Bureau et de Commerce 1928, ainsi que l'almanach Hachette sont en vente à l'**Imprimerie - Papeterie Pascal Lieutier, Sisteron.**

Ciné-Casino.

Ce soir Samedi à 21 h. et demain en matinée à 14 h. 30 avec orchestre symphonique.

Paramount-Journal
Actualités du monde entier
et les établissements de Sériciculture à Sisteron
Ou il y a de la gêne
Comédie gaie en deux parties
RAYMOND, Fils de Roi
avec Raymond Griffith et Mary Brian
Superbe production de Jesse L. Lasky.

Demain à 5 h. 30, et à 21 heures **Grand Bal** avec le concours du *Printania-Jazz* renforcé avec entrée gratuite pour les dames et demoiselles, messieurs entrées 3 francs.

La semaine prochaine. d'après le célèbre roman de Pierre Benoist.
Chatelaine du Liban en 10 parties
Retenez vos places à l'avance.

M. IMBERT
BIJOUTERIE
53 — Rue Droite — SISTERON
remercie sa fidèle clientèle de la sympathie qu'elle lui a témoigné lors de son accident, et l'informe qu'il transforme son commerce en magasin de
JOLIES FANTAISIES
Nombreux articles pour cadeaux
Coutellerie et Orfèvrerie de Table
LUNETTERIE — OPTIQUE
Exécution rapide des ordonnances
Jumelles ordinaires et à prisme
Porcelaine, Cristaux, Verrerie
— ARTICLES de TOILETTE —
PARFUMERIE — MAROQUINERIE
Vente de bijoux or à la commission et sur commande
Occasion en brillants seulement

A VENDRE
Une **GLACIÉRE** pour boucherie,
Un **hache-viande** à moteur,
Une **balance** à plateaux,
Occasions à l'état de neuf.
S'adresser à M. RICHAUD, boucher à Sisteron.

La grde Teinturerie Niçoise
D'AIX-EN-PROVENCE
informe sa nombreuse clientèle de la région Sisteronnaise qu'elle se charge toujours de tous travaux de teintures et nettoyages qui sont effectués par des procédés modernes. Livraison à la semaine ; deuil en 48 heures, plissage et jours à la machine.
Maison de toute confiance.
Pour tous travaux et renseignements s'adresser à **Mme MARGAILLAN**, Dépositaire, 55, Rue Droite, maison Bourgeon, deuxième étage.

Garanti 30 frs. par jour
sans quitter emploi, écriture à façon, couture, travaux manuels aux choix, 2 sexes, tous pays. Ecrire ARTISANS, 29 rue de Paris, Sannois (S-et-O). Joindre timbre pour réponse.

On demande un apprenti typographe à l'Imprimerie du *Sisteron-Journal.*

4 francs de l'heure
sans quitter emploi. Travail agréable deux sexes. Maison SAVOUREUX, 22, rue de Tlemcem, PARIS.

Félix DUPERRON
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
Etudes,
Plans,
Devis,
Métrés,
Expertises,
Bornages
Avenue Gambetta (Route de Nice)
DIGNE — Téléphone 97

Le Brouillard
Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce bon et merveilleux remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques.
Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, Paris.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

AGENDA P. L. M. pour 1928.

L'Agenda P. L. M. pour 1928 va paraître incessament. Si vous désirez vous en assurer un exemplaire (son prix est de 10 frs) retenez-le, dès maintenant chez votre libraire ; plus tard, vous n'en trouveriez plus. Vous vous le procurerez aussi dans les agences, bureaux de ville, gares et grands trains du réseau P. L. M. ainsi que dans les agences de voyages et grands magasins de nouveautés à Paris. Vous pouvez également le recevoir à domicile, par envoi recommandé, en adressant au Service de publicité de la Cie P.L.M. 20, Bd Diderot, à Paris, un mandat poste de 12 frs. 65 pour la France, de 17 frs 50 pour l'étranger. Tous les bibliophiles savent que l'Agenda P. L. M. est un ouvrages d'une présentation artiste, littéraire et typographique irréprochable. L'édition de 1928 contient seize illustrations hors texte en couleurs qui à elles seules, valent plus que son prix ; douze cartes postales en héliogravure y ajoutent encore. Ces compositions et les chroniques, contes, nouvelles, légendes qu'elles accompagnent et qui s'ornent en outre d'une suite nombreuse de photographies et de dessins, sont l'œuvre d'excellents artistes et écrivains.

ETAT-CIVIL

du 25 Novembre au 3 décembre.

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Hippolyte-François Plauche 70 ans, quartier de la Nuirie.

REUSSITE EN TOUT
Amour, santé, fortune, en portant
LA PIERRE STAURA
Amulette millénaire
talisman miraculeux garanti naturel.
Ecrire **Franc. MAJOIS, 59,** Rue Rochechouart, service 82, Paris.
Joindre 3, 50 en timbres ou mandat pour recevoir plaquette illustrée, sous pli fermé franco.

AGENCE des ALPES
A VENDRE
Divers fonds de commerce trés intéressants : Boulangeries, épiceries, cafés, restaurants, etc.. Prix à débattre. Divers immeubles, villas et campagnes.
S'adresser à M. **P. CLEMENT**
agent général d'assurances
Sisteron (Basses-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me G. BUES, notaire à SISTERON (Basses-Alpes)

PURGE
d'hypothèques légales

Suivant acte reçu par Me **Buès**, notaire à Sisteron le vingt-sept Août mil-neuf-cent-vingt-sept, enregistré.

Monsieur Séraphin-Antoine **Roux**, propriétaire-agriculteur demeurant et domicilié à Volonne et actuellement à Sisteron.

A VENDU à Monsieur Paul-Michel Alphonse **Andrieu**, propriétaire agriculteur demeurant et domicilié à Mison et actuellement à Volonne.

Un Domaine rural situé sur les territoires des communes de Volonne et Salignac dont le centre d'exploitation se trouve sur le territoire de la commune de **Volonne** au quartier du Vançon, comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, sol, cour, jardin, verger, labours, bois, bruyères patures et vagues, moyennant en sus des charges, le prix de QUARANTE MILLE francs.

Copie collationnée du contrat a été déposée au greffe du Tribunal civil de première instance des Basses-Alpes à Digne le douze novembre dernier et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été signifié, savoir :

1°. — A Monsieur le Procureur de la République près ledit Tribunal.

2°. — A Monsieur Amédée PUT, propriétaire agriculteur demeurant et domicilié à Volonne ;

En sa qualité de subrogé-tuteur de Monsieur Gaston-Eugène **Roux**, mineur sous la tutelle légale de Monsieur Séraphin-Antoine **Roux**, susnommé, son père.

3°. — Et à Madame Joséphine-Louise NEVIERE, sans profession, épouse dudit Monsieur Séraphin-Antoine ROUX, avec lequel elle demeure et est actuellement domiciliée à Sisteron.

Ainsi qu'il résulte de deux exploits de Maîtres Autran, huissier à Digne et Bertrand, huissier à Sisteron des vingt-deux et vingt-un novembre derniers.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

G. BUES,

Usine de St-Auban

PREFECTURE DES BASSES-ALPES

Le Préfet des Basses-Alpes, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu la demande en date du vingt-neuf **Juin** mil-neuf-cent-vingt-sept, formée par la **Compagnie des Produits Chimiques et Electrométallurgiques Alais, Froges et Camargue**, dont le siège social est à Lyon, Rue Grolée, n° 9, et le siège administratif à Paris, Rue Balzac, n° 23, tendant à obtenir l'autorisation d'ajouter un établissement de fabrication d'amoniaque synthétique à l'usine de produits Chimiques de Saint-Auban, commune de Château-Arnoux, déjà autorisée par arrêté du 19 Juillet 1921 et par voie de conséquence l'autorisation d'utiliser tous les dérivés de cette fabrication : alcali volatil, sulfate d'amoniaque, urée, etc...

Vu la loi du 19 Décembre 1917 sur les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes.

Vu le décret du 19 Décembre 1918 portant règlement d'administration publique pour l'application de la dite loi.

Vu le décret du 24 décembre 1918 fixant la nomenclature des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, notamment le n° 40.

Vu le dossier de l'enquête ouverte sur la demande dont il s'agit par application de l'article 9 et suivants de la loi du 19 décembre 1917 susvisée ;

Considérant que l'établissement projeté n'est susceptible de créer aucun danger, ni pour la sécurité, ni pour la salubrité publiques s'il est convenablement aménagé :

ARRETE

Article 1er. — La Compagnie de Produits Chimiques et Electrométallurgiques **Alais, Froges et Camargue**, est autorisée aux fins de sa demande.

Article 4. — Un extrait du présent arrêté faisant connaître les conditions de l'autorisation sera affiché à la porte de la Mairie de Château-Arnoux et mise à la disposition de tout intéressé.

Le dit arrêté sera, en outre, inséré par les soins du Maire de Château-Arnoux et aux frais de la Compagnie permissionnaire dans un journal d'annonces légales du département. Procès-verbal sera dressé de l'accomplissement de cette double formalité.

Digne, le 15 Novembre 1927,

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
signé : FASCE.

En vente à la librairie Lieutier

DÉPOT — 28. Rue d'Enghien, 28. — PARIS

EN VENTE PARTOUT

OFFRE EXCEPTIONNELLE
BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs
20 kilos 45 francs

Pour tons, blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre rembour. sement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux. Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice, régérences et prix pour toute quantités. Etabl UNIC-COLOR. Service Z. F. 5 bis rue République, à PUTEAUX (pont Neuilly) Seine.

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Cofres-forts.

GRATUITEMENT il est offert un **Stylographe** à plume spéciale ou un **Collier en Perles imitation**, aux 1000 premiers abonnés du ROMAN LITTÉRAIRE qui pour 24 francs vous donne 24 **grands romans** illustrés de nos plus grands romanciers : Balzac, Léon Cladel, A. Daudet, Dickens, Th. Gauthier, A. Dumas, Léon Gozlan, Victor Hugo, Camille Lemonnier, A. Machard, Mérimée, Pol Neveux, Henry Pouillaille, Henri Jacques, Rosny, Tolstoï, Jules Vallés, Emile Zola, etc.

2 romans par mois, le 1er et le 15, à partir du 15 décembre prochain.

900 pages de texte, 160.000 lignes. L'effort que l'on n'a jamais fait.

Envoyer votre abonnement et mandat de 24 francs, à M. **BELIN, 42, avenue de la Bourdonnais, Paris.** Indiquer la prime choisie. Adresse très lisible.

Ancienne Droguerie TURIN
H. Durbec, successeur
Rue de l'Horloge — SISTERON

Tous les produits pour les soins à donner aux bestiaux, pour l'entretien des arbres et de la vigne.

-:- *SPECIALITE DE CAFES* -:-

Location d'Automobiles
Les plus souples, les plus confortables
JEAN GALVEZ
—o— *TELEPHONE 2.* —o—
Rue de Provence — SISTERON

E. CASAGRANDE
DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON
Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

Location d'Automobiles
-:- *Voitures fermées et confortables* -:-
A. ALLIBERT
CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. *SISTERON.*

Garage des Alpes
RAMÉRO
Cours St-Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,
Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE
de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés

Aperçu de quelques modèles
Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie 5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques 8,500 »
Frégoli 500 k. Torpèdo 6 pl. sans transform. 6,500 »
Chassis Ford écl. dém. 6,500 »
Ford origine, 5 et 6 pl. dém. conduite intér. 8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrge écl. électriq. 8,500 »
Normande 1 tonne 10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses 13.500 »

— *Garage pour autos et camions* —

Toutes les fournitures à la librairie-imprimerie Lieutier

Cartes de Visite à l'Imprimerie LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles CITROËN

les

plus solides

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

Les modèles 1928

sont des merveilles

AGENCE EXCLUSIVE : GARAGE BUES

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ A charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON